

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 36 (1964)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Notre couverture:

Nos villages alpestres méritent d'autant plus notre sollicitude qu'ils sont menacés. (La Forclaz, Vallée des Ormonts.)

11

Edition Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne

Comité de patronage

LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte
F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte

GENÈVE
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte

NEUCHÂTEL
F. Decker, architecte

FRIBOURG
R. Aeby, architecte

Rédaction Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, 6, place du Château, Lausanne
tél. (021) 21 65 30

Comité de rédaction Président : A. Maret
Membres : MM. G. Borel,
F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet,
J.-P. Vouga

Administration et publicité Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques postaux II 66 22
Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :

USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

FAS Section romande et Section genevoise de la Fédération des architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne

SCH Société coopérative d'habitation, Genève

SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève

SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève

Abonnements Suisse : Fr. 9.60 par an. Etranger : Fr. 12.60. Prix du présent numéro : Fr. 1.10. Chèques postaux II 66 22

Sommaire :

Le texte des deux arrêtés soumis aux Chambres	13
Protection des régions et des sites alpestres . .	17
Urbanisme et équipement sportif en montagne .	26
Objectifs d'une politique de l'habitat en France .	31
Dispositifs de commande Equistat et Floxostat .	37